

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel des établissements industriels, tertiaires, E.R.P. et E.R.T.



DURÉE TOTALE :
45 min

NOMBRE DE SESSIONS :
8 sessions par jour

EFFECTIF PAR SESSION :
12 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître le contexte réglementaire de la formation,
- Savoir donner l'alarme et transmettre un message d'alerte,
- Savoir mettre en sécurité les personnes,
- Savoir maîtriser tout début de feu.

PRÉ-REQUIS :

Aucun.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail (Art R4227-39), Règlement E.R.P., Code de la construction et de l'habitation.

THÉORIE - DURÉE : 30 min

PROGRAMME :

- Les moyens d'alarme (5 min),
- Le contenu du message d'alerte (5 min),
- Savoir identifier un cheminement d'évacuation (5 min),
- Les différents extincteurs (15 min).

PRATIQUE - DURÉE : 15 min

PROGRAMME :

- Mise en situation face aux dangers des gaz chauds (2 min),
- Mise en oeuvre d'un extincteur en toute sécurité (3 min),
- Manipulation et extinction sur un feu réel (10 min).

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires, supports informatiques personnalisables aux risques de l'établissement.
Pour la pratique, des extincteurs CO₂, des E.P. sont fournis.
En option, barnum, matériel vidéo et sono.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires,
Guide pédagogique.

METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Sans objet.

Validation par attestation individuelle de fin de stage

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE